

Direction et administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **11 (1902)**

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Direction et administration.

Le *personnel administratif* du Musée n'a pas subi de changement en 1902, si ce n'est qu'il s'est augmenté par suite du retour de M. R. Wegeli, assistant. M. Wegeli avait obtenu un congé comme attaché aux travaux du catalogue de l'Arsenal royal de Berlin et il a repris ses fonctions au Musée, à l'expiration de ce congé, le 1^{er} juillet. Mais, comme la loi fédérale sur l'extension de la loi du 27 juin 1890 relative à la création d'un Musée national suisse — loi prévoyant, comme on l'a vu, un nouveau classement du personnel administratif — venait d'être adoptée par les Chambres, M. E. Hahn, assistant remplaçant M. Wegeli pendant son absence, a conservé les fonctions primitives de ce dernier. Le moment était venu, en effet, où les autorités du Musée devaient enfin recevoir leur constitution définitive, par suite de la mise en vigueur du nouvel arrêté; d'autre part aussi, la santé de M. Ulrich, conservateur, le tenait souvent éloigné du Musée pour des périodes plus ou moins longues.

Dans sa séance du 23 décembre, le Conseil fédéral a procédé à la nomination des fonctionnaires du Musée, selon les nouvelles dispositions adoptées, avec entrée en fonctions au 1^{er} janvier 1903. Le personnel a été ainsi constitué:

Directeur, D^r *H. Angst*.

Sous-directeur, D^r *H. Lehmann*.

Premier assistant, *E. Hahn*, ancien conservateur du Musée historique de Saint-Gall.

Second assistant, *R. Wegeli*.

Caissier-teneur de livres, *L.-P. Guignard*.

Comme conséquence de cet ordre de choses, M. R. Ulrich conservateur, abandonnait son poste pour le 1^{er} janvier 1903. Ceci ne l'empêchera pas de consacrer gratuitement ses forces au Musée, dans la mesure où sa santé le lui permettra. La

Direction saisit avec empressement cette occasion d'exprimer sa reconnaissance et ses plus chaleureux remerciements à ce collègue, qui avait voué sa grande compétence aux travaux de conservation, d'organisation et d'inventaire des collections préhistoriques. De son côté, la Commission a exprimé l'espoir de pouvoir compter pendant de longues années encore sur ce collaborateur fidèle, dont les services ont été et seront précieux à l'égard de nos séries préhistoriques.

La nouvelle organisation a l'avantage de créer et de pourvoir aux emplois nécessaires, et elle n'est pas d'une moindre importance quant aux innovations qu'elle apporte au point de vue administratif. Ces innovations comportent en première ligne la création du *fonds du Musée* auquel reviendront les sommes non dépensées du crédit annuel pour achats. A dire vrai, le fonds ne pourra guère s'alimenter par ce moyen-là, puisque, jusqu'ici, le crédit budgétaire se trouve généralement dépensé dès la fin du premier semestre ; mais d'autres ressources lui ont été assurées, savoir :

1^o Le produit de la vente d'objets (doublets ou pièces inutiles au Musée).*

2^o Les dons en espèces, dont l'emploi est librement assuré au Musée.

3^o Le produit des finances d'entrée, du vestiaire et de la vente du *Guide officiel*.

D'autre part, les sommes économisées sur les crédits supplémentaires pour achat d'objets déterminés, de collections, etc., ne rentreront pas dans notre fonds, mais appartiendront comme par le passé, à la Caisse fédérale.

Il n'est pas besoin d'un ample commentaire sur l'importance de cette innovation pour la prospérité future du Musée.

La tâche de la Direction sera maintenant d'employer le nouveau fonds, non pas à décharger les crédits ordinaires affectés aux achats, qui, comme précédemment, restent indispensables pour que le Musée puisse atteindre son but d'une manière efficace, mais de chercher à sauver, avant qu'il soit trop tard, ce qui existe encore dans le pays en fait d'objets de valeur. A ce point de vue, et pour augmenter autant que possible, les ressources

* Un droit de préemption est réservé ici aux collections publiques des cantons, ainsi que des conditions favorables à leurs moyens financiers.

du „fonds du Musée“, la Direction devra donner plus d'attention à l'avenir à la vente des photographies au vestiaire; il faudra, d'une part, augmenter et améliorer la collection des vues intérieures du Musée, d'autre part, mettre à la portée du public, par de bonnes reproductions, les objets les plus intéressants au point de vue de l'art et de l'histoire. L'accroissement de cette sorte de recettes est d'autant plus désirable que la suppression du crédit pour restaurations et installations, qui assurait jusqu'ici une somme de 7000 fr., constitue une trop réelle diminution de nos ressources. En effet, les sommes nécessaires à ces travaux indispensables devront être prises désormais sur l'allocation pour achats, ce qui la grèvera d'une manière sensible.

Les innovations introduites dans notre administration, nous ont fourni l'occasion désirée de soumettre au Département fédéral des Finances une transformation de notre *comptabilité*. Il devenait nécessaire, en effet, de grouper plus logiquement les divers crédits, de façon à ce qu'on puisse se rendre bien clairement compte de l'emploi des sommes dans les différents postes. Cela revenait à séparer ces crédits consacrés tous, en somme, à l'accroissement des collections, mais utilisés selon différentes exigences et aboutissant tous, pour leur plus grosse part, à la constitution de capitaux d'objets. Peu à peu, on arrivera ainsi à instituer une comptabilité plus conforme au but que l'on s'est proposé, analogue à celle qui se pratique dans d'autres établissements fédéraux et qui convient particulièrement à l'autonomie administrative du Musée. Les inconvénients auxquels ces transformations ont remédié étaient la conséquence naturelle de petits moyens appliqués à un service de plus en plus important et successivement modifiés pour être à peu près mis au courant de celui-ci.

Le *personnel de surveillance*, à très peu d'exceptions près, n'a donné lieu à aucune plainte. Un garde de nuit, que son âge empêchait de remplir ses fonctions, a du être congédié.

L'assurance du personnel contre les accidents s'est révélée de nouveau comme une bonne oeuvre. Aucun accident grave ne s'est produit, à la vérité; cependant l'un des surveillants a eu à souffrir, pendant un temps assez considérable, des suites d'une

chûte faite l'année dernière, suites qui l'ont mis dans l'incapacité de travailler, durant une longue période; il s'est heureusement remis vers la fin de l'année. De petits accidents, inséparables d'un service tel que le nôtre, n'ont pas laissé que de se produire, mais il n'en est résulté aucun inconvénient sérieux pour ceux qui ont été atteints. D'un autre côté, l'état sanitaire du personnel ne peut pas être considéré comme complètement satisfaisant, puisque, en moyenne, nous avons eu une absence par jour pour cause de maladie. Nos employés sachant que le médecin leur est envoyé immédiatement pour constater l'incapacité de travail, la Direction doit admettre que toutes ces absences sont bien causées par un état de santé peu favorable. Cependant la faction dans les salles du Musée exige, pendant l'hiver surtout, des employés parfaitement sains et c'est pourquoi nous ne pouvons assez mettre en garde les personnes âgées ou malades contre toute recherche d'emploi au Musée national, d'autant plus que les demandes, très nombreuses, constituent une vraie plaie pour la Direction.

Parmi les différents *travaux d'installation* exécutés en 1902, il faut citer en première ligne l'aménagement des deux étages supérieurs du corps de bâtiment VII pour la *collection des costumes civils urbains et ruraux*. On sait que ces locaux, compris dans la tour terminant l'aile orientale, avaient été désignés à l'origine pour la demeure de l'un des hauts fonctionnaires du Musée. Il s'agissait donc de les transformer en vue de leur destination nouvelle. Les devis nécessaires avaient été préparés avant la fin de 1901. En date du 7 janvier 1902, le Département fédéral de l'Intérieur communiqua que les Chambres fédérales, dans leur session de décembre, avaient fixé à 9000 fr. la part contributive de la Confédération aux travaux à effectuer par la Ville de Zurich; cette somme était accordée à cette dernière sous la condition expresse que tous les travaux demandés seraient exécutés et parachevés et que le règlement de compte définitif suivrait aussitôt que possible. La Commission du Musée était chargée du contrôle des travaux.

Afin de hâter la mise à exécution, on procéda encore avant la fin de 1901 au placement des poêles. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que le Musée en possédait une importante collection, dont une partie seulement fut utilisée au cours des

premiers travaux d'installation. Les nouveaux aménagements fournissaient une bonne occasion d'employer ces richesses de notre dépôt. On avait particulièrement eu en vue jadis de mettre en évidence, à côté des divers produits des ateliers céramiques de Winterthour, les types caractéristiques des poêles fabriqués par eux, donnant ainsi la mesure du développement de cette industrie pendant le XVIII^e siècle, surtout à Zurich et aux environs. En outre, ces poêles artistement décorés, ou ces parties de poêles constituent en eux-mêmes une fort agréable décoration de nos salles, leur donnant un certain cachet de confortable et d'„habité“, plus appréciable encore lorsque il s'agit de salles presque complètement envahies par des vitrines. On conviendra qu'un intérieur ainsi décoré forme l'encadrement le plus convenable à une collection de costumes. Neuf poêles ou parties de poêles ont été utilisés; on a cherché surtout à les faire servir à dissimuler les inévitables corps de chauffe. Les travaux n'ont pas toujours été faciles à exécuter, bien qu'il se soit agi de surfaces d'exposition trop maigrement mesurées; les principales difficultés sont survenues du fait de la cuisine à transformer en salle de musée, mais les autres locaux, destinés d'abord à l'usage d'un appartement particulier, ont nécessité aussi diverses modifications.

Pour les vitrines murales, il a été fait partiellement usage d'un nouveau système où les portes se trouvent dans la paroi postérieure. Cela permet de garnir toute la face antérieure d'une seule grande glace et évite l'effet désagréable des traverses de bois. Naturellement ce mode de faire n'a été possible que là où l'accès était assuré par des corridors, et la distribution resserrée des deux étages n'a pas contribué à en faciliter l'exécution. On a paré d'une manière efficace aux difficultés inhérentes à l'installation d'aussi vastes armoires en transformant les parois latérales en portes vitrées, et l'on s'est efforcé de prévenir l'introduction de la poussière au moyen de doubles fermetures. Les planchers et panneaux non vitrés ont reçu une garniture de toile recouverte d'un papier de ton neutre et tranquille; grâce à cette précaution, toute fissure des fonds est rendue impossible. Quant aux parois qui n'ont pas pu recevoir de vitrines proprement dites, on les a pourvues, afin qu'elles puissent être utilisées également comme surfaces d'exposition, de cadres vitrés s'ouvrant de côté.

On tire par cette ouverture le fond mobile pourvu de petits galets, de façon à pouvoir aisément y disposer les objets.

Les vitrines ont été construites par les ateliers de menuiserie mécanique de MM. Théophile Hinnen et Brombeiss et Werner à Zurich, les glaces fournies par MM. Grambach et Linsi à Zurich. En général les différents essais tentés ont donné les résultats les plus satisfaisants et répondront à toutes les exigences des visiteurs.

L'aménagement a été activement poussé, dans le courant de l'année, par le personnel du Musée, qui y a pris, sauf pour la confection des vitrines, la plus grande part. Dès l'automne, on a pu entreprendre l'installation des collections, en commençant par l'étage supérieur réservé aux costumes populaires. Ce n'était point une petite besogne. Néanmoins notre collaboratrice spéciale, Mme Julie Heierli, l'a menée à bien, pour la fin de l'année, avec beaucoup de compétence et de goût. En même temps, on mettait à part les doublets et les pièces impropres à être exposées et on rédigeait des inventaires exacts, toutes choses qui ont demandé aussi beaucoup de temps.

Par suite du transfert et de l'installation de la collection des costumes civils, les trois cabinets situés en avant de la Salle des Armes sont devenus vacants et ont permis l'extension de la *collection des uniformes militaires*. Les travaux ont essentiellement consisté ici dans la transformation des vitrines, selon le modèle de celles déjà en usage pour cette série. Grâce à cette extension, la collection allait se trouver partagée en deux salles situées aux deux extrémités de ladite Salle des Armes. On a utilisé cette circonstance pour classer systématiquement l'ensemble et le répartir en deux grandes divisions, uniformes des milices suisses du XVIII^e siècle et des régiments suisses au service étranger, d'un côté, ceux des milices du XIX^e siècle, depuis l'époque de la République helvétique, de l'autre; les premiers furent disposés dans les cabinets en avant de la grande salle, les seconds sont restés dans la salle précédemment affectée à toute la collection, les uns et les autres accompagnés des objets d'équipement et des documents graphiques les concernant. L'exposition de nombreux costumes militaires que le manque de place avait fait reléguer dans les dépôts est devenue possible et la série des uniformes va maintenant jusqu'à l'organisation militaire actuelle. Tandis que le Musée

doit ce dernier accroissement surtout à la générosité d'officiers zuricois, la section des uniformes anciens s'est enrichie d'une manière remarquable grâce aux dépôts de M. le Dr H. Angst, directeur du Musée, dépôts d'autant plus appréciables que les pièces d'habillement du XVIII^e siècle, bien conservées, sont, on le sait, fort rares. Les travaux d'installation ont été dirigés par M. L. Bron, conservateur de la Salle des Armures, à Genève, avec sa compétence bien connue; la Direction a eu déjà souvent à lui exprimer sa reconnaissance pour les services rendus.

Les abondantes *trouvailles de la nécropole de Giubiasco*, au sujet desquelles nous reviendrons, ont rendu nécessaire le placement de huit nouvelles vitrines dans la salle du Préhistorique. L'allocation pour quatre de ces vitrines était déjà comprise dans le crédit général des travaux du corps de bâtiment VII; pour les quatre autres, le Conseil municipal de Zurich a bien voulu accorder en septembre une somme de 2000 fr., si bien qu'elles étaient déjà montées dans le courant de novembre. On a reconnu, au cours des années précédentes, que les vitrines-armoires hautes et étroites étaient plus pratiques que les vitrines profondes et montées sur pieds, en ce qu'elles permettent surtout une meilleure utilisation de l'espace disponible, que, par suite de leur peu de profondeur, elles se prêtent mieux à l'examen et qu'enfin les détails des objets y sont beaucoup plus visibles. Les nouvelles vitrines sortent de l'atelier de M. H. Holzheu, menuisier, à Zurich V.

La salle III a reçu une intéressante augmentation. On y a placé la collection des *moulages des inscriptions chrétiennes de la Suisse*. Cette série est due à l'initiative de M. le prof. Dr Emile Egli, l'auteur bien connu de *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen* et de *Die christlichen Inschriften der Schweiz vom 4. bis 9. Jahrhundert*.*) M. Egli avait obtenu le concours de la Société suisse des Monuments historiques et réussi à rassembler les moulages de presque toutes les inscriptions conservées. La collection comprend pour le moment quatorze panneaux de dimensions variées et de contenus divers

*) Dans les *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIV.

allant depuis les mots sans connexion entre eux jusqu'aux textes complets. Les visiteurs ordinaires du Musée ne se rendront peut-être pas compte de l'importance de ces documents pour l'histoire de nos églises et de notre civilisation; aussi, pour en faciliter l'intelligence, M. Egli a bien voulu traduire ces inscriptions et les commenter sous une forme concise, ce dont la direction lui exprime ses vifs remerciements. De son côté, elle s'est occupée de faire encadrer convenablement ces pièces dissemblables de forme; on a disposé dans les interstices des plaques de plâtre légèrement teinté en jaune, de façon à obtenir une surface régulière et le tout a été placé, sans solution de continuité, dans une solide encadrement de bois dur. Ce travail a été fait par les employés du Musée. Il est à regretter que les efforts tentés pour combler quelques lacunes de la collection soient restés jusqu'ici sans résultat.

La loggia, dont les trois arcatures dominant la salle IV, a reçu également un notable enrichissement; on a encastré dans le pilier central les *deux bas-reliefs romans* déposés par la Société des Antiquaires de Zurich, qui représentent le martyr de saint Félix et de sainte Regula; ils ont retrouvé ainsi l'emploi décoratif qu'ils avaient jadis au cloître de l'ancienne abbaye du Fraumunster.

Deux volets de retable du commencement du XVI^e siècle, provenant du Valais et acquis en 1902, ont été utilisés pour la décoration de l'escalier, vers la galerie IV. A la vérité, ces peintures n'ont pas une très grande importance au point de vue de l'art, mais elles décèlent un artiste habile et original; on remarquera, dans le couronnement de la Vierge, les petits anges, qui apparaissent plutôt comme de jeunes lansquenets jouant du fifre et battant du tambour, et l'exact paysage d'hiver valaisan, où la neige recouvre monts et vallées, qui sert de fond à l'adoration des mages.

Notre petite collection de *toiles peintes* des XV^e et XVI^e siècles („Hungertücher“ ou „Fastentücher“*), dans la salle IV, s'est augmentée de deux pièces.

Dans la chapelle haute, on a placé l'*autel renaissance* pro-

*) Toiles décorées de sujets religieux et destinées à être placées dans les églises, devant l'autel, en temps de Carême (*note du traducteur*).

venant de la chapelle St.-Antoine, à Oberwil, près Turgi, acquis en 1901^{*)}), et dont on a rétabli la table de bois, telle qu'elle était jadis. Cet autel a reçu un antependium de toile fine, portant le millésime de 1516, qui faisait partie des acquisitions du couvent de St.-André de Sarnen (1900); sa décoration consiste en sujets allégoriques peints avec banderoles entortillées, chargées de textes explicatifs.

On a mis la main à une installation nouvelle dans les galeries XLVI et XLVII. Le Musée avait reçu, en 1900, d'une dame zuricoise, la *décoration complète d'une chambre, formée de toiles peintes avec paysages* (milieu du XVIII^e siècle). Il s'agissait maintenant de trouver une place pour ce décor caractéristique de l'époque. Cela ne fut pas aisé. La place disponible dans toutes les salles a été utilisée depuis longtemps et, du reste, l'arrangement chronologique des collections ne permettait pas de chercher ailleurs que dans un certain espace. Finalement l'emplacement cherché a été trouvé dans ces deux galeries, dont l'une contenait les séries de la verrerie et des faïences rustiques, l'autre des meubles du XVIII^e siècle et la grille de fer forgé de l'ancien Arsenal de Zurich. Ceci fait, M. le professeur Regl a procédé au nettoyage des dites peintures, qui s'étaient fortement noircies dans le cours des ans, tandis que M. J. Oberst, assistant surnuméraire, relevait les cotes et profils des anciennes moulures laissées en place et préparait les plans d'une fidèle restitution de celles-ci.

Si l'on n'a pu arriver, avec ces travaux très réussis, à créer un „intérieur“ bien déterminé, on est parvenu cependant à donner l'image suffisante d'une de ces salles de parade des familles aisées du milieu du XVIII^e siècle, où les coûteux gobelins étaient avantageusement remplacés par des peintures à l'huile polychromes, où, de l'ancien revêtement de bois des XVI^e et XVII^e siècles, il ne restait que les encadrements de bois dur et où, enfin, un plafond de plâtre, orné de peintures et de stucs, éclairait le tout. Néanmoins, cette mode ne dura pas, pour deux raisons probablement: le clair rococo se répandit peu à peu chez nous, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et avec lui les grands panneaux blancs et les délicates dorures; en outre, les vastes

^{*)} Voy. *Jahresbericht*, 1901, p. 66.

peintures murales ne laissaient pas de place aux meubles élevés et les salles ainsi décorées ne pouvaient guère être utilisées que dans les occasions solennelles. Par suite, avant la fin du siècle même, le sort de la plupart d'entre elles était fixé; aussi bien, les peintures avaient rapidement noirci, elles parurent désagréables et démodées, les salles semblèrent trop peu pratiques, on préféra suivre le goût du jour et recouvrir les anciennes tentures de papiers clairs et économiques. Et c'est ainsi, du reste, qu'on les conserva involontairement à la postérité; il n'est pas rare aujourd'hui de voir reparaître dans de bonnes vieilles maisons la décoration embitumée de jadis, lorsqu'on se donne la peine d'enlever les couches successives de papier qui la dissimulent.

Ce système de décoration des appartements a eu d'intéressants précédents, au XV^e siècle. Un spécimen en est représenté par une *paroi de madriers peints*, provenant d'une maison patricienne de Constance; nous en reparlerons à propos des acquisitions. On l'a provisoirement déposée dans le couloir, à l'entrée de la collection préhistorique.

Quant à la belle *grille de fer forgé de l'Arsenal de Zurich*, qui a dû abandonner sa place dans la galerie XLVII, elle forme maintenant séparation, comme on l'a dit déjà, entre les salles de collection et les locaux administratifs, au premier étage; cet emplacement lui convient mieux à tous égards.

Le crédit ordinaire pour restaurations et installations n'a pas suffi aux dépenses entraînées par les travaux qui viennent d'être énumérés. La direction s'est vue obligée de demander un crédit supplémentaire de 2200 fr., qui a été accordé par les Chambres fédérales dans leur session d'été. La surveillance de tous ces travaux, comme, du reste, l'exécution des plans nécessaires, a incombé à M. J. Oberst.

En ce qui concerne notre *bâtiment* lui-même, un certain nombre de travaux ont été exécutés, à la demande de la Direction, par le service des travaux de la Ville de Zurich. Afin d'éviter le surchauffage des deux salles réservées à l'administration, à travers lesquelles passent les conduits de chaleur du second étage,

les tuyaux ont dû être isolés. L'appareillage électrique a reçu plusieurs dispositions, dans les différentes parties du Musée, pour que l'on puisse, en cas de danger, éclairer dans le plus bref espace de temps tout un corps de bâtiment. Dans le Cabinet de numismatique, aussi bien, du reste, que dans d'autres salles plus spécialement exposées, on a placé des appareils à sonnerie dissimulés, qui déjoueront toute tentative d'effraction en attirant immédiatement l'attention des gardiens.

La Direction a accordé une attention spéciale à la ventilation du trésor; elle a reconnu que les appareils existants, placés pour la plupart dans le sol de cette salle privée de fenêtre, sont insuffisants. Les inconvénients se font sentir principalement de deux manières. Quand il y a affluence de visiteurs, l'air est promptement vicié et le gardien ne peut rester longtemps en faction sans souffrir. D'autre part, l'influence délétère de l'atmosphère se fait remarquer par l'oxydation des objets d'argent enfermés dans les vitrines; une pièce de haute valeur, un vase de verre appartenant au directeur du Musée, a même dû être enlevé, car il commençait à être atteint d'une oxydation compromettant sa conservation ultérieure. Dans ces conditions la direction n'a pas hésité à faire les démarches nécessaires auprès des autorités municipales pour qu'ils soit paré à ces inconvénients sérieux. Il n'avait pas encore été possible, à la fin de l'année, de prendre les mesures nécessaires.

Les fenêtres des bureaux et de la salle de travail ont été pourvues de volets à rouleaux, grâce auxquels on peut conserver les fenêtres ouvertes sans crainte du soleil; c'est une notable amélioration.

L'atelier de menuiserie, sous la direction de M. Büel, n'a guère pu être occupé, par l'administration du Musée, pendant l'année courante et il a été autorisé à travailler pour son compte. Cependant, vingt-cinq meubles y ont été remis en état et un nombre considérable de nettoyages et de petites réparations exécutés. Il ne manquera jamais de semblables travaux, aussi longtemps que le Musée sera voué au chauffage central; en effet, malgré toutes les précautions prises, les effets de ce système se font sentir sur les bois, principalement sur la décoration des meubles, dont ils font sauter les moulures rapportées, etc.

Les restaurations de sculptures et de peintures ont été con-

fiées, comme par le passé, aux soins éclairés de M. le professeur J. Regl, à l'École d'art industriel, notre voisine. Les principaux travaux effectués ont consisté dans l'enlèvement des repeints sur l'autel renaissance d'Oberwil, et des couches de vernis sur les toiles peintes dont il a déjà été question. Ces deux opérations ont fort bien réussi. Que les couleurs ayant poussé au noir n'aient pu retrouver leur fraîcheur première, c'est sur quoi il est inutile d'insister; mais, il est certain que l'enlèvement des vernis a redonné à ces peintures une vigueur très réelle, que l'on n'osait à peine espérer en voyant l'état dans lequel elles se trouvaient.

Les *tableaux anciens* constituent un des soucis permanents de la Direction. On a réussi, jusqu'ici, à empêcher que les fentes s'augmentassent dans les vieux panneaux de bois, mais il n'en a pas été de même au sujet de l'écaillage des couleurs, surtout dans les tableaux qui ont longtemps souffert des intempéries et qui ont été négligés, comme c'est généralement le cas de ceux provenant de petites églises ou de chapelles éloignées. C'est ici que les essais de fixation de M. Regl ont rendus de grands services.

La question de la suspension des tableaux demande également beaucoup d'attention. Bien que le Musée soit ouvert depuis près de cinq ans, on doit avouer que nous n'avons pas, à l'heure qu'il est, de système satisfaisant de fixation des tableaux contre les murs. Il est trop certain que l'humidité persistante de ces derniers fait voiler bien vite les panneaux et pour les exposer de nouveau, il faut, non seulement agir avec précaution, mais encore procéder à d'importants travaux. Par bonheur, les dégâts ont été jusqu'ici sans inconvénient pour les peintures elles-mêmes et les panneaux postérieurs ont été traités de telle sorte que toute crainte de les voir se recourber de nouveau peut être écartée. Du reste, il faut dire que ce n'est que comme pis-aller, et faute de meilleur emplacement, que l'on a utilisé des parois qui, dans d'autres circonstances, ne seraient pas employées à cet usage; dans ces conjonctures, on ne peut que prendre les précautions voulues pour préserver les peintures de tout dommage.

La *restauration des vitraux* a incombé encore à M. L. Herion, peintre-verrier, à Zurich. Les nombreuses acquisitions faites dans

ce domaine lui ont procuré passablement de travail, bien que l'on se borne, comme il convient, aux opérations strictement indispensables. Le superbe fragment gothique aux armes Freiburger, provenant de l'église d'Aetingen, a seul reçu un nouvel encadrement exécuté, à notre satisfaction, d'après les documents originaux du Musée, par M. Kreuzer, peintre-verrier, à Soleure. Treize pièces en tout ont été restaurées.

M^{me} B. Notdurft-Meili a travaillé, comme précédemment, à la *restauration des broderies*. Elle s'est occupée surtout de remettre en état deux garnitures de chaises et un tapis de 1533, travaux qui ont demandé une patience extraordinaire et beaucoup de temps; il a fallu renouer tous les fils sur un dessous de toile et les fixer au tissu, avant de pouvoir commencer la restauration proprement dite. Il est vrai que, vu la rareté de telles broderies, aucune peine ne doit être épargnée pour assurer leur conservation.

En ce qui concerne les *drapeaux*, six pièces ont été restaurées, parmi lesquelles trois bannières de Winterthour et un étendart confiés à M^{lle} F. Lichti, à Zurich. M^{me} Notdurft-Meili a ajusté les morceaux manquants à deux drapeaux de vallées des Grisons, dont l'étoffe est encore assez bonne pour qu'ils puissent être employés à la décoration. En outre, elle a nettoyé le drapeau de soie du second régiment de la Légion britano-suisse (guerre de Crimée, 1855-56), donné au Musée, à l'instigation de son directeur, par le vicomte H.-A. Dillon, directeur du Musée de la Tour de Londres, avec l'approbation du gouvernement anglais.

Les *nettoyages et réparations de costumes* complets ou de parties de costumes, nécessités surtout par la nouvelle installation de cette série, se sont faits, sous la direction de M^{me} J. Heierli, à la blanchisserie chimique Terlingen & Cie, à Goldbach-Kusnach, tandis que le nettoyage et la restauration des bijoux rustiques étaient exécutés avec compétence par le restaurateur du Musée, M. H. Gugolz.

Par suite de l'état de santé de M. Ulrich, conservateur, les *travaux de préparation et de conservation des objets d'antiquité*

ont été interrompus à différentes reprises. M. le Dr H. Zeller-Werdmuller a bien voulu s'en occuper pendant l'absence de M. Ulrich. C'est ainsi qu'il a été amené à faire procéder à la préparation d'objets trouvés, pour la plupart, au cours de fouilles faites sous sa direction.

De janvier à avril, on a préparé les bronzes et poteries du tumulus de Wieslistein, près Wangen (Zurich), appartenant au premier âge du fer*); en mai et juin, cent quinze vases de terre cuite provenant de la nécropole de Giubiasco, second âge du fer; en juillet, les trouvailles alémano-franques de Zurich III**); en août et septembre, cent quatre-vingt-neuf vases de Giubiasco, second âge du fer; en octobre, diverses petites trouvailles de Rheinau, Arni, Windisch, Lunkhofen (Argovie), Zurich, Schleithem (Schaffhouse), Castione, Locarno, Bellinzona, soit, en tout, dix poteries et dix-sept cartons d'objets de bronze et de fer; en novembre et décembre enfin, quatre-vingts planches et cartons d'objets de bronze et de fer de Giubiasco, second âge du fer et époque romaine. On a procédé au fur et à mesure à la rédaction du catalogue***). Il sera question des travaux exécutés pour d'autres établissements dans la section relative aux rapports du Musée avec les collections cantonales et locales.

Les travaux les plus divers s'accroissent dans notre *atelier de restauration*, par suite, surtout, de la double mission qui lui incombe. On sait, en effet, que c'est aussi notre atelier de photographie.

Les objets d'argent de la nécropole de Giubiasco y ont été préparés pour la collection préhistorique, et par des procédés spéciaux, qui leur ont redonné leur ancien éclat et ont restitué même au métal son élasticité. Ce n'a pas été sans une vive et agréable surprise que l'on a constaté, après l'enlèvement de la gangue terreuse, qu'un bon nombre des objets de cette importante trouvaille étaient en argent pur. Ils brillent maintenant de nouveau comme il y a deux mille ans, alors qu'ils ornaient les vêtements, les bras et les mains des élégantes. En outre, l'atelier a exécuté

*) Voy. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1902-1903, p. 8 et suiv.

***) Voy. *Ibid.*, 1900, p. 170 et suiv. et 240 et suiv.

****) Nous renvoyons pour cela au *Jahresbericht*, 1901, p. 17.

un certain nombre de travaux galvanoplastiques pour la collection de médailles et de sceaux. Du reste il serait trop long d'énumérer toutes les besognes diverses auxquelles notre bon employé, M. H. Gugolz, doit se plier chaque jour. Jusqu'à présent, il a pu faire face à toutes les exigences et l'atelier jouit, par ce fait, d'une légitime considération auprès des spécialistes.

A tout ceci viennent s'ajouter encore les opérations photographiques. Dans cette direction également, les requêtes sont nombreuses; par suite, le laboratoire est déjà estimé assez haut pour que des établissements analogues au nôtre l'emploient volontiers. On peut évaluer à un millier environ, en chiffres ronds, les clichés faits pendant l'année; les plus grands vont jusqu'au format 30×40. La reproduction des dessins de vitraux de la collection Wyss a, à elle seule, demandé environ quatre cents plaques. Les originaux de cette collection ayant été déposés par la Confédération au Musée historique de Berne, nous devons nous contenter de photographies; il s'agit, on le sait, d'une des plus importantes sources de documents pour l'histoire de la peinture sur verre en Suisse. Au service photographique se rattachent encore la préparation des matériaux nécessaires à l'illustration de l'*Indicateur d'antiquités suisses*. Il est incontestable au surplus, qu'un atelier photographique est aujourd'hui le complément indispensable d'un musée; on s'en rend compte par ce qui vient d'être dit. Divers travaux ont encore été exécutés pour la Bibliothèque de la Ville de Zurich, la Société des Antiquaires, la Société suisse des Monuments historiques, etc. Les recettes opérées de ce chef sont consacrées principalement à l'augmentation du matériel d'étude grâce auquel notre photographe peut essayer différents procédés qui sont d'une grande importance pour un musée; et il n'y a ainsi ni augmentation du crédit budgétaire, ni empêchement aux travaux ordinaires. Aussitôt que les circonstances le permettront, la Direction se préoccupera de mettre à la portée des intéressés le riche matériel de clichés déjà existant.

Par suite de diverses exigences, notre *mouleur*, M. H. Schwyn, n'a pas pu, comme précédemment, consacrer son activité à la confection de travaux plastiques. Il a dû, depuis le commencement de l'année, s'occuper presque exclusivement de l'installation des poêles anciens dans les nouveaux locaux du corps de bâtiment

VII, et des modifications qu'elle a entraînée en différentes salles du Musée. Cependant, il a pu prendre part à la restauration des poteries préhistoriques et à l'installation de la collection des carreaux de poêles gothiques. Le Musée national possède une collection extrêmement riche et intéressante de ces derniers objets, si importants au point de vue de l'art décoratif, et s'il dispose un jour d'une salle spéciale pour les exposer convenablement, il est probable que ni dans le pays, ni même à l'étranger, on ne trouvera pareil ensemble.

La correspondance et les affaires traitées par l'administration ont suivi leur marche normale.

Il est arrivé: 4100 lettres 78 télégrammes.

Il a été expédié: 4947 " 190 " "

En outre, le Musée a reçu 755 paquets ou envois du chemin de fer, comprenant 3550 objets. Les envois à l'examen des libraires zuricois, et autres de même genre, ne sont pas compris, naturellement, dans ces chiffres.

Les titres des ouvrages nouvellement entrés au Musée ont été régulièrement communiqués à la Bibliothèque de la Ville de Zurich, en vue du catalogue central sur fiches des bibliothèques zuricoises.

En ce qui concerne nos *catalogues spéciaux*, M. le Dr H. Lehmann a terminé le manuscrit de celui des vitraux. Il n'est pas possible, pour le moment, d'envisager la publication de cet inventaire, car la collection s'accroît encore trop rapidement. Néanmoins, il faudra y aviser aussitôt que possible.

Comme dans nos précédents rapports, nous mentionnerons le fait que la direction est appelée à donner son avis, dans des occasions aussi fréquentes que variées, sur tout ce qui se rapporte à l'archéologie, au point de vue du commerce des antiquités, au point de vue scientifique, au point de vue des collections et des publications, etc. Et elle fait ce qu'elle peut pour donner satisfaction à tant de demandes. Que sa patience soit parfois mise à l'épreuve, c'est ce qu'on comprendra sans peine. L'exemple suivant montrera, du reste, à quelles prétentions elle est parfois obligée de répondre.

Au mois d'avril, la direction reçut deux lettres du canton des Grisons, dans lesquelles on lui demandait des renseignements sur la valeur d'une pièce de monnaie étrangère et d'une médaille suisse. Il fut répondu aussi bien qu'on aurait pu le faire dans le commerce des antiquités et l'on renvoya en outre le questionneur, au sujet de la première pièce, à un comptoir numismatique étranger avantageusement connu. Les possesseurs firent alors savoir qu'ils ne tenaient pas à vendre ces pièces, mais qu'ils avaient pensé que le Musée était tenu de déterminer la valeur des objets qu'on lui soumettait pour éviter à leurs possesseurs les tromperies des marchands. C'est le cas de répéter ici que le Musée national ne fait pas, en principe, de semblables estimations pour des tiers, et cela pour la simple raison que l'on ne puisse en abuser. Pour celui qui ne veut pas se défaire de ce qu'il possède, la connaissance de la valeur marchande du moment n'a pas un très grand intérêt. Et quant aux personnes qui donnent simplement comme prétexte leur désir de connaître la valeur d'un objet, on peut être sûr que, quatre-vingts-dix-neuf fois sur cent, elles utiliseront la réponse donnée pour se livrer, derrière notre dos, à un petit jeu au cours duquel elles annonceront, à droite et à gauche, qu'elles ont déjà refusé une offre de notre part, au prix fort.

Ce ne sont pas, en général, de telles arrière-pensées qui motivent les offres d'objets qui nous sont faites. Il en est bien ainsi de la suivante, exemple curieux, toutefois, de ce que certaines gens attendent de la direction d'un musée :

Très honoré Monsieur le Directeur!

Permettez-moi de vous aviser que j'ai un poêle à vendre à titre d'antiquité, c'est un poêle de catelles absolument bien conservé avec environ 50 dessins, qui porte la date de 1787 avec l'inscription des anciens propriétaires et même du potier, il me serait agréable, si vous en avez le loisir, que vous en prissiez connaissance et que vous voulussiez bien l'acquérir, j'aurais aussi à vendre une maison d'habitation bien construite, à 6 étages doubles, y compris les remises et écuries, avec cour et jardin et bois en dépendant, elle serait très favorable si l'on pouvait l'utiliser comme Kurhaus, elle a environ 30 chambres et est située dans le village, dans une belle situation ensoleillée, où les personnes en séjour se tiennent le plus volontiers en été et il m'a été dit maintes fois par des personnes de Zurich en séjour qu'elle pourrait convenir à des MM. de Zurich, qui seraient peut-être bien aise d'acheter une pareille maison et d'installer ici un Kurhaus, le village de est toujours plus en faveur auprès des

étrangers, l'été dernier 400 personnes environ y ont séjourné et la plupart voudraient s'y établir à demeure, c'est pourquoi cette maison serait très favorable, car elle pourrait parfaitement convenir à ce but; c'est la maison même où se trouve le poêle, il me serait agréable si vous pouviez aussi donner connaissance à des Messieurs de ce qui concerne cette maison, et si vous pouviez faire en sorte que je puisse la vendre pour ce but, vous recevriez un rabais fait sur le prix de vente, 10 fr. par 1000 fr., vous me feriez donc plaisir si, en première ligne, vous vouliez bien visiter le poêle et, en seconde ligne, voir si la maison est favorable pour ce but, vous pouvez vous informer si c'est bien comme je l'ai écrit. J'espère une prompte réponse favorable et vous adresse une carte de la maison. *)

On voudra bien observer qu'il ne s'agit de rien moins que d'un agréable commerce d'antiquités et autres. Néanmoins, on comprendra que, parfois, un mouvement involontaire de mauvaise humeur puisse se manifester.

Les objets anciens de réelle valeur se font rares et l'on nous en offre de moins en moins, par la raison que les antiquaires et brocanteurs ne trouvent presque plus rien dans le pays, exploré à fond. C'est pourquoi il est toujours plus indispensable de voyager. Du reste, ces négociants n'ont pas, en général, le coup-d'œil, la notion exacte de ce qui convient surtout à un musée; leur éducation est trop incomplète à l'égard de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Une direction de musée digne de ce nom ne se contentera pas de borner ses achats aux objets qui lui sont présentés ou offerts par correspondance: elle devra aller elle-même à la recherche des pièces à acquérir. C'est ce qui a été fait cette année dans une large mesure, puisque nous comptons pour le personnel du Musée et ses experts spéciaux cent-cinquante-sept et demi journées de voyage. Ces déplacements ont épuisé avant la fin de l'exercice le crédit qui leur était affecté, si bien que les autorités du Musée se sont trouvées dans l'obligation de demander aux Chambres fédérales un crédit supplémentaire de 1000 fr., qui a été accordé dans la session d'été. En outre, les frais de la représentation du Musée national au jubilé du Musée germanique de Nuremberg et de quelques indispensables voyages d'affaires à l'étranger, ont été pris à l'extraordinaire sur le crédit habituel; nous y reviendrons.

*) Cette lettre est en allemand. On s'est efforcé d'en conserver le style (*note du traducteur*).